

Honorables sénateurs, nous avons affaire dans ce cas-ci à un gouvernement qui a recueilli un supplément de 22 milliards au titre de l'impôt depuis son avènement en 1984 . . .

**Le sénateur Perrault:** C'est du vol!

**Le sénateur Buckwold:** . . . un gouvernement qui se targue d'avoir réduit le déficit d'un montant relativement insignifiant. Ce gouvernement a été élu parce qu'il avait promis de réduire l'impôt perçu et de freiner les dépenses; et voilà qu'il s'évertue à faire croire aux Canadiens que ces objectifs ont été atteints.

Honorables sénateurs, ce que nous voyons ici, c'est un spectacle de magie mettant en vedette l'illusionniste de réputation internationale, Wilson le magnifique, qui exécute des tours de virtuose et essaie de donner l'illusion que les affaires du Canada sont bien gérées et menées de façon responsable. Le gouvernement actuel, honorables sénateurs, a été élu sur la promesse de ne pas hausser les impôts et pourtant, voici que nous sommes saisis du projet de loi C-117. Permettez-moi de vous expliquer comment on fait cela dans le projet de loi C-117.

**Le sénateur Perrault:** On a recours à l'astrologie!

**Le sénateur Buckwold:** Voici des exemples. Tout d'abord, on prélève une taxe sur la crème glacée, les bonbons, les croustilles et autres friandises et grignotines. Les enfants adorent tout bonnement cette taxe!

**Le sénateur Perrault:** Enlever les friandises aux enfants!

**Le sénateur Buckwold:** Avec cela, le gouvernement va récolter sou à sou 70 millions de dollars cette année.

**Le sénateur Perrault:** C'est une taxe sur les bonbons!

**Le sénateur Buckwold:** Ensuite, on perçoit une taxe de 7 p. 100 sur le tabac. Les fumeurs invétérés vont brûler pour une valeur de 50 autres millions de dollars en 1988 et 1989. La taxe de vente sur les boissons alcooliques et le tabac passe en outre de 15 à 18 p. 100.

Pour ceux qui prennent l'avion, la taxe d'aéroport—qui est déjà de 4\$—va augmenter. Par conséquent, les clients des compagnies aériennes vont jeter 50 autres millions de dollars dans les coffres du gouvernement.

Puis, on augmente la taxe sur les télécommunications de 8 à 10 p. 100. Elle est perçue sur les appels interurbains, les télex et la télévision par câble.

**Le sénateur Perrault:** Taxe, taxe, taxe!

**Le sénateur Buckwold:** Cela serait utile au gouvernement et à notre illusionniste, M. Wilson, qui augmente toujours les impôts—870 millions de dollars encore cette année.

**Le sénateur Perrault:** Les impôts sur les souvenirs.

**Le sénateur Olson:** Les impôts sur les ruraux!

**Le sénateur Buckwold:** La plupart de ces impôts seront versés par les gens qui habitent des régions rurales ou de petites villes et qui ont recours au service interurbain plus que la plupart des gens dans le cadre de leur vie de tous les jours, du fait de la nature même de l'endroit où ils vivent.

Il y a ensuite la taxe sur l'essence. On nous demande un autre cent de plus à la pompe. Cette taxe vient juste d'augmenter le 1<sup>er</sup> avril; elle a été appliquée après des augmentations imposées par M. Wilson de 2c. le litre en septembre 1985, 1c.

[Le sénateur Buckwold.]

le litre en janvier 1987 et un autre cent le litre en février 1987. Les honorables sénateurs savent-ils qu'un simple sou de plus rapportera 225 millions de dollars pour le reste de l'année? Les taxes fédérales sur l'essence ont augmenté depuis 1984 de 23c. le gallon au total . . .

**Une voix:** C'est vraiment terrible!

**Le sénateur Buckwold:** . . . et il s'agit pourtant d'un gouvernement qui s'était dit contre toute augmentation d'impôt.

**Le sénateur Stanbury:** C'est supérieur à l'impôt de 18c.!

**Le sénateur Buckwold:** En effet, et le Programme énergétique national, qui a été si sévèrement critiqué, est bien loin de se comparer à ce que le gouvernement impose aux utilisateurs de l'énergie.

**Le sénateur Flynn:** Nous revoilà aux élections de 1980!

**Le sénateur Buckwold:** On ne prévoit pas une augmentation de la taxe de vente fédérale dans ce projet de loi, car on sait fort bien que les Canadiens ne l'accepteraient pas. Depuis 1984, la taxe de vente fédérale est passée de 9 p. 100 à 12 p. 100. Cela semble peu, à peine 3 p. 100. Cependant, les gens qui sont en affaires savent ce qui se passe à force d'ajouter des pourcentages ici et là. Je serais très heureux de démontrer au sénateur Flynn et à d'autres sénateurs que la question intéresse comment cette augmentation de 3 p. 100 de la taxe de vente fédérale coûte peut-être 5 p. 100 en réalité aux consommateurs une fois qu'on a ajouté au produit concerné la marge bénéficiaire des grossistes et des détaillants et autres frais de distribution.

Bien entendu, cette augmentation d'impôt explique en partie pourquoi le gouvernement s'inquiète quelque peu de l'inflation. Ainsi, il maintient les taux d'intérêt élevés, afin de réduire la pression inflationniste. Une partie de cette inflation est attribuable aux initiatives mêmes du gouvernement qui est contre toute augmentation d'impôt, mais qui accroît ses recettes fiscales de plusieurs milliards de dollars. L'augmentation de 3 p. 100 de la taxe de vente lui rapportera 3 milliards de dollars de plus. Cette taxe s'applique de bien des façons.

Revenons à l'illusion créée par le gouvernement qui prétend accomplir de grandes choses, équilibrer ses budgets, réduire le déficit et donner satisfaction au contribuable canadien. Il y a quelque temps, afin encore une fois de créer l'impression qu'il accomplissait de grandes choses, le gouvernement a accéléré le versement des retenues d'impôt. Autrement dit, l'entreprise qui effectue des retenues d'impôt sur le chèque de paie de ses employés a dû les verser plus vite au Trésor. Les honorables sénateurs savent-ils combien cette modeste mesure a rapporté au gouvernement cette année-là? La somme de 2,6 milliards de dollars.

**Le sénateur Murray:** Ne regrettez-vous pas de ne pas y avoir pensé vous-mêmes?

**Le sénateur Buckwold:** Cette année—et j'en arrive ici à l'observation du sénateur Flynn—le gouvernement a créé des rentrées de 1,6 milliard de dollars en accélérant le versement de la taxe de vente. Au lieu de faire parvenir la taxe dans le cadre du programme habituel, les fabricants qui perçoivent la taxe de vente ont été priés d'accélérer leurs versements et de faire parvenir l'argent plus rapidement. Cette mesure permettra de réduire le déficit de 1,6 milliard de dollars cette année. Or je sais qu'il s'agit de bons coups qu'on ne peut faire qu'une